

MARTINIQUE

Axe 8 : Actions certifiantes et diplômantes

Titre professionnel d'agent de service médico-social

Contexte

L'ANFH régionale a souhaité permettre à ses adhérents EHPAD et structures du handicap de faire bénéficier les agents déjà en emploi sur un poste d'agent de services hospitalier, d'une professionnalisation et d'une reconnaissance par le biais de la nouvelle certification Titre professionnel Agent de Service Médico-Social. Ce parcours de formation en alternance (deux jours en formation, trois jours en poste) permet de préparer en totalité ou partiellement le titre. Une prestation en alternance de 203 heures de formation par stagiaire (soit 29 jours) à raison de 2 journées par semaine (14h par semaine) sur une durée de 4 mois et demi.

Objectifs

- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des personnes aidées
- Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- Accompagner la personne aidée dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

Renseignements complémentaires

Formation certifiante

Durée : 203 heures

Contact : Marie-Annick GINAPÉ 0596421060

Public

Agents exerçant en établissement

Exercice

2025

Nature

AFR

Organisé par

Réseau GRETA Martinique

